Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

**Band:** 163 (2016)

Artikel: Ornementation et discours architectural de la "villa" romaine d'Orbe-

Boscéaz : volume 1 : l'apport des peintures murales

Autor: Dubois, Yves / Freudiger-Bonzon, Jeanne

**Kapitel:** I: La pars urbana

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-835635

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La pars urbana

# 1.1. Les édifices et leurs vestiges: présentation, organisation

L e site de Boscéaz, célèbre pour son exceptionnel ensemble de mosaïques découvertes à partir du XIX es., a révélé son étendue grâce aux photographies aériennes prises lors de la sécheresse de 1976, ensuite précisées lors de conditions favorables en été 1986 et 1989.

La *pars urbana* est installée sur une terrasse à 3% de pente du versant nord-ouest de la plaine alluviale de l'Orbe, située environ 50 m plus bas. Elle est délimitée par un enclos de 400 x 420 m jalonné de bâtiments d'exploitation ou d'habitat, et dominée par la demeure du propriétaire qui forme, au centre de cette parcelle de plus de 16 ha, un vaste complexe architectural de près de 2,5 ha, unique par son ampleur et son organisation spatiale (fig. 1).

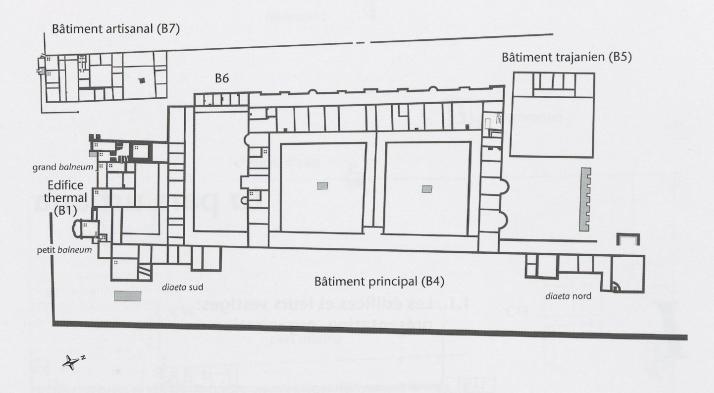
Cet ensemble est établi en partie sur un replat naturel, en partie sur une terrasse artificielle comblant l'ensellure du terrain, limitée à l'est par un épais mur de soutènement, distant de 15 à 30 m des bâtiments¹. Cette large terrasse, qui ajoute aux nécessités statiques l'avantage d'un aménagement d'agrément, constitue la *basis villae*, longue d'au moins 300 m, sur laquelle s'élèvent les édifices de la *pars urbana*. Cette dernière est ouverte et orientée vers le sud-est selon les prescriptions antiques², et se développe selon un axe nord-nord-est sud-sud-ouest en plusieurs édifices reliés entre eux par des galeries ou des portiques. Elle s'étend ainsi sur une longueur de 230 m pour 70 à 90 m de largeur.

D'entrée, rappelons que sur l'ensemble du site, les édifices sont extrêmement arasés: dans les meilleurs cas, il ne demeure guère de l'élévation qu'une à deux assises de maçonnerie. Seuls sont préservés les fondations, souvent profondes et imposantes, certains seuils, les structures enterrées comme les hypocaustes des pièces chauffées et des thermes, les bassins aménagés dans ces derniers ou dans les jardins, ainsi que les sols des pièces, terrazzi ou mosaïques. L'image donnée par ces diverses composantes précise cependant suffisamment le plan de la demeure et constitue la base de sa compréhension, complétée par la répartition des vestiges plus ténus de la décoration.

Conçue autour d'un édifice central à double péristyle (B4, fig. 2), la *pars urbana* comprend six corps de bâtiment qui se répondent de façon symétrique autour d'un axe central nord-ouest sud-est, et intègre au sud un vaste complexe thermal (B1) composé de deux *balnea*. Est maintenue et inscrite dans l'organisation générale, au nord, la petite résidence construite à époque trajane (B5). Un édifice à destination artisanale (B7), comprenant des ateliers et un logement, lui fait écho au sud, suivant l'orientation générale des murs adoptée à l'ouest. Un mur délimitant l'emprise de la *pars urbana* prolonge sa façade occidentale vers le nord et répond au mur de terrasse

<sup>1</sup> LUGINBÜHL 1990, 10-14, BERNAL 1996, 36-39.

<sup>2</sup> Varron, *Res rusticae*, I, 12; voir aussi chap. 5.1.2.



oriental. Enfin, un petit bâtiment de six pièces (B6) a été édifié sur le mur fermant la cour séparant B4 de B1.

Nous redonnons ici, afin de poser le cadre architectural de cette étude, la description des édifices proposée dans le volume de publication URBA I, vol. 1, 124-138, modifiée pour notre propos (encart 1).

# 1.1.1. Le corps principal B4 (encart 1)

Le corps d'habitat est composé d'un édifice de 9-11 m de largeur pour 92 m de long, aux extrémités duquel aboutissent à angle droit deux ailes de moindre largeur (8,50 m), délimitant l'espace des cours à portiques (L 8 et 12). L'aile sud, longue de 45 m environ, s'appuie contre la façade orientale de l'édifice principal, alors que l'aile nord, longue de 60 m, se prolonge singulièrement contre sa façade nord pour s'appuyer contre la galerie d'apparat accolée à son flan occidental (L 68/96/97).

Cette galerie, longue de 100 m, large de 4,40-5,20 m, présente neuf décrochements d'importance différente: trois exèdres d'environ 5,60 m de largeur rythment la façade, à raison d'une à chaque extrémité et une au centre, correspondant à l'entrée principale de la demeure. Elles encadrent deux séries de décrochements de dimensions inférieures, constituées d'une abside large de 4 m et deux exèdres de 4,5 m.

De l'autre côté du bâtiment, l'espace dévolu aux péristyles a permis l'aménagement de deux cours équivalentes, de 38/41 m sur 40/41 m, agrémentées de fontaines en leur centre (Bn 664-665) et encadrées, non de péristyles à proprement parler, mais de *porticus triplices*, larges de 3,40-3,90 m, qui se développent contre les corps d'habitat et forment au centre un double portique séparant les deux cours (L 7/65/10 et 11/95/13). Ces cours sont fermées par le mur, très probablement aveugle, d'une galerie de 82 m de long et de 5,40 m de large (L 9), ouverte à l'est sur la terrasse par de larges baies vitrées attestées par les enduits comme par les concentrations de verre à vitre retrouvées dans le local (pl. 10). Cette galerie, desservie par les pièces de distribution 6 et 15 situées à l'extrémité des ailes de B4, constitue avec elles le front oriental de l'édifice. Au centre, une exèdre (9bis) forme un renfoncement de presque 3 m,

Fig. 2 La pars urbana; nomenclature des édifices. Éch.: 1:1500.

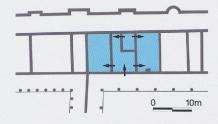


Fig. 3
Appartement type de quatre pièces avec sa circulation interne (L 105 – L 108). Éch.: 1:1000.

- Sièges installés tous les deux à deux pieds et demi, soit 59-75 cm (HALLIER/ HUMBERT/POMEY 1982, 66, note 33, et LEBLANC 1995, 252-253); BOUET 1996, 190, retient 60 cm sur la base de l'étude des latrines de Vaison-la-Romaine, ce qui porterait la capacité de Boscéaz à 10 sièges. Dans les latrines II des thermes de l'insula 2 de Martigny (Promenade archéologique), très similaires d'organisation à celles d'Orbe, les lunettes ont été restituées tous les 75 cm (WIBLÉ 1978, 208-210, fig. 2 et pl. III, XII, XIV, repris dans WIBLÉ 1986, 33, fig.49, et 35-36, fig. 55). Les structures des latrines de Boscéaz sont décrites dans URBA I, vol. 1, 153 et 249-250, RAPPORT 1991-1992, 20-22, et Tissoт 2001, 88-89.
- 4 Il n'est pas exclu qu'il faille adjoindre à cet ensemble L 64, dont le sol en terrazzo laisse voir un arrachage de seuil étroit sur le portique, apparenté à une porte de service, mais dont la paroi contiguë à la pièce 63, récupérée sur deux-tiers de sa longueur, pourrait suggérer un large passage.
- 5 PARATTE 2005, 210, suppose même un passage depuis la pièce de la mosaïque 2.
- 6 L'axe de symétrie du jardin, correspondant à l'origine à celui de la pièce de la mosaïque 2, est ainsi décalé à l'ouest sur l'axe du bassin.
- 7 Contrairement à ce qui avait été supposé jusqu'à présent, en fonction de la datation attribuée à L 57 (note suivante): RAPPORT 1990, 33, et 1991-1992, 38 et 73, ainsi que Tissor 2001, 70, postulaient leur abandon vers 200 de notre ère, sur la base du mobilier retrouvé et du fait que M 211 fermant L 55 à l'ouest respecte la canalisation 214 (pl. 9). Voir chap. 5.1.5.1. l'interprétation que nous en faisons.
- 8 URBA I, vol. 1, 131.

dans la prolongation des portiques 10 et 11 des cours voisines, sans aucun passage des uns à l'autre toutefois.

Le corps principal comprend deux séries de pièces assez similaires correspondant chacune à l'un des péristyles (pl. 8): un couloir axial (L 104) reliant la galerie occidentale à la jonction des tri-portiques appartient à la série sud; un couloir identique (L 77) en position décalée dessert dans la série nord deux pièces de réception (L 78 et L 66) et permet l'accès au seul péristyle nord; une vaste pièce avoisinant les 100 m² est située en bout de chaque série, dans l'angle nord-ouest des péristyles (respectivement L 66 et L 103), alors qu'un appartement en occupe les extrémités sud (respectivement L 105-108 et L 99-115, lequel se prolonge dans l'aile méridionale avec les pièces 116 117 et 119, pl. 11). Cette même aile comprend un second appartement (L 14, 120-123) et se termine avec la pièce de distribution L 15. Les trois appartements sont organisés sur le même plan (fig. 3): un vestibule en L ouvrant sur le portique (L 106, 115, 123) est flanqué de deux pièces sensiblement égales dont celle de droite devait jouer un rôle de salon (L 108, 116, 120), souligné architecturalement dans l'aile méridionale par une abside ou une exèdre; reléguée contre la façade arrière sur l'espace du vestibule, la chambre à coucher ou cubiculum dormitorium (L 107, 113 ou 114, 117, 121) est chauffée dans le cas de L 121. L'appartement de sept pièces résulte de la réunion, en cours de travaux, de deux unités d'appartement initialement prévues en une seule (cf. infra chap. 1.2).

L'aile septentrionale présente quant à elle un secteur culinaire formé de deux pièces (pl. 8): la cuisine proprement dite (L 76), dotée de deux foyers, et une pièce à fours ou fumoirs (L 67/88). Sont adjointes comme souvent aux cuisines, pour des raisons d'alimentation en eau et de proximité des égouts, les latrines de la pars urbana qui semblent avoir compté 8 à 9 sièges (L 69)3. La cuisine 76 et les latrines ouvrent sur un couloir intermédiaire (L 87) donnant accès à l'extérieur. Dans le prolongement des cuisines, trois pièces mises en valeur par leur pavement et, pour deux d'entre elles, par des absides (L 5, mos.2, L 63) constituent le secteur triclinaire de la demeure, avant la pièce de distribution L 64. Une éventuelle cage d'escalier (L 75) occupe l'autre extrémité de l'aile et pourrait donner aussi un accès de service à L 66. Au nord de cette aile, la moitié de l'espace est occupé par l'édifice antérieur (BS); l'autre moitié a été vraisemblablement aménagée en jardin axé sur les triclinia desquels il devait être visible, voire accessible (L 86)<sup>5</sup>. Encadré initialement par deux portiques ou galeries (L 60 et 71), ce jardin a été rapidement élargi par suppression du second au profit d'un bassin monumental de 24 m de long sur 4 m de large, constituant sa limite septentrionale et décalé de façon à rétablir la symétrie par rapport aux façades (Bn 92)<sup>6</sup>; ce bassin est doté sur son côté nord de quatre exèdres et trois absides, une forme architecturale de proscaenium de théâtre signalant bien l'orientation de vision privilégiée, à partir du sud.

# 1.1.2. La façade orientale et la terrasse

Au sud et au nord des pièces de distribution 6 et 15, d'autres galeries (L 18 et 60) légèrement plus étroites (4,90-5,10 m et 4,50 m) prolongent la galerie 9 vers des pavillons ou *diaetae* de sept à neuf pièces, installés en façade et saillant sur la terrasse de façon parfaitement symétrique (respectivement L 38-39, 20-21, 27-29, 40-41, et L 48-50, 52, 54, 55, 90). Si rien n'est conservé de la galerie nord, L 18 a en revanche livré un décor à fond blanc de très grande richesse attestant des fenêtres ouvertes sur la cour 17; on peut imaginer une situation semblable dans la galerie 60 au nord, avec le jardin 86. Celle-ci semble s'achever contre L 57.

La construction du pavillon nord, profondément arasé, a probablement occasionné la destruction du petit complexe thermal de la *villa* du I<sup>er</sup> s. <sup>7</sup> (pl. 9): les structures constituant le local 57, longtemps interprétées comme postérieures à la *villa*, médiévales même<sup>8</sup>, doivent en fait être considérées à notre sens comme partie prenante du pavillon, en relation avec la très vaste pièce 55; nous pouvons avancer une identification comme nymphée-façade en U orienté à l'est, prolongeant la salle 55, laquelle, probablement ouverte sur lui, a pu endosser un rôle de *cenatio* ou d'æcus d'été (cf. chap. 5.1.4.3).

Le pavillon sud compte deux pièces de représentation particulièrement ornées (L 40-41), puisque pavées de très riches mosaïques, dont le fameux Cortège rustique. À son extrémité sud, une vaste pièce chauffée (38) fait pendant, en version hivernale, à la salle estivale 55 du pavillon nord.

La terrasse, de plus de 7500 m², n'a conservé qu'un seul aménagement, un grand bassin rectangulaire de 42 m² (Bn 42) situé devant la pièce chauffée du pavillon sud d'où elle était très vraisemblablement visible. Dans sa portion septentrionale, la terrasse recouvre plusieurs structures – édifices antérieurs, abside 225 de contrefort, canalisations 80 et 240 – dont la démolition ou les remblais d'implantation témoignent de remaniements successifs dans ce secteur (pl. 9).

#### 1.1.3. L'édifice B1 et les thermes

Cet ensemble architectural assez complexe comprend trois unités.

Un premier corps long de 54 m délimite au sud la cour 17 (pl. 12-13, 15); il est en partie desservi par une longue galerie perpendiculaire à la galerie 18, en légère pente d'ouest en est et large de 3-3,20 m (L 16/124)<sup>9</sup>. Il se compose d'une enfilade de pièces profondes de 5,80-6 m. Un passage (L 22) traverse le bâtiment dans l'axe de la galerie 18, et donne accès tant au pavillon sud (L 21) qu'à une petite cour (L 26) entourée selon toute vraisemblance de deux portiques au nord et à l'est (L 25, 157), et d'un couloir au sud (L 30), identique dans sa largeur et sa décoration aux deux précédents. Faisant suite à L 22, trois pièces (L 23, 24, 150) sont ouvertes sur le portique 157. Suit un groupe de trois pièces – une large presque carrée (L 152) flanquée de deux plus étroites (L 151 et 153) – ouvertes au sud sur un couloir ou un portique (L 172) accessible depuis la galerie 16 par l'étroit local 154. Les pièces 155 et 156 pouvaient être desservies par L 154 ou par la galerie 16/124; cette dernière desservait assurément la grande salle, longue de 14 m, terminant le corps d'édifice (L 191).

Au sud du couloir 30 est situé un petit *balneum* limité dans son extension ouest par la prolongation du mur 800 fermant la cour 26 (**pl. 15**). Son extension à l'est ne dépasse pas la largeur de L 29 du pavillon sud. On y accède par L 30 qui a été fermé, si l'on en juge par le mur 164 le séparant de L 25, pour vraisemblablement fonctionner comme local tampon, sorte de sas thermique entre la cour 26 et le *balneum*. Ce petit ensemble disposé en T, d'une superficie de 165 m² environ, comprend cinq locaux dont la vocation thermale ou de simple séjour reste difficile à distinguer, en l'absence de structures hydrauliques conservées¹0. Il a été proposé d'y reconnaître un *apodyterium-frigidarium* (L 31), un *tepidarium* ou un *caldarium* (L 34) prolongé par une abside dotées de deux absidioles (L 35), probablement une *schola labri*; L 34 donne accès dans son angle oriental à un *laconicum* (L 32)¹¹, alors que L 31 ouvre du même côté sur un riche petit *œcus* (L 37), pavé de la célèbre mosaïque des Divinités de la Semaine. Les deux locaux à hypocauste, L 32 et 34, sont chauffés depuis le même petit local de service (L 33).

Juxtaposé à l'ouest sur une légère éminence, de l'autre côté du mur 800 qui matérialise la dépression naturelle du terrain de près de 1 m, s'étend un vaste ensemble thermal de près de 500 m² – 650 m² en comptant la palestre 166 – dont l'étendue et l'organisation ont subi deux remaniements visant l'agrandissement et l'amélioration de son confort (pl. 14). Il comprend, dans sa plus grande extension, deux pièces froides (L 168, L 171), six chauffées (L 158-159, 161-162, 169-170) et deux piscines, une froide et une chaude (L 165 et L 167); s'y ajoutent un local de chauffe (L 163) et une citerne (L 173). En raison de sa position surélevée, les vestiges de cet ensemble se sont avérés extrêmement arasés: n'ont été conservés, outre les fondations des murs, que les hypocaustes des salles chauffées, leur *praefurnia* et les deux piscines excavées. Seule l'analyse de la surface et des circulations évidentes, l'agencement des pièces, la présence ou non d'hypocaustes ont permis d'en comprendre l'organisation d'ensemble et de proposer peu ou prou une identification aux différentes pièces.

Le parcours emprunté par les utilisateurs débute avec un vaste *apodyterium* (L 171), interprété jusqu'à récemment comme *frigidarium*<sup>12</sup>; il se poursuit par ce dernier (L 168), largement ouvert sur sa piscine d'eau froide (L 165), dont le bassin (Bn 829) était accessible par un à deux degrés à l'angle sud (Ft 872)<sup>13</sup>. Y fait suite la

- 9 Le niveau minimum de circulation dans les pièces en enfilade montre une installation dégressive de cellesci, manifeste dans l'implantation par palier des murs, particulièrement celui les séparant de la galerie 16/124 (URBA I, vol. 1, 169-170, fig. 158). Les thermes sont en effet installés sur une légère éminence s'abaissant d'environ 1 m sur une courte distance à l'est. Cette légère rupture de pente a été prise en compte par les constructeurs qui y ont implanté le mur 800 et nivelé le terrain de part et d'autre.
- 10 L'interprétation de simples pièces chauffées orientées au sud-est, basée sur leur proximité avec la salle chauffée 38 et proposée dans RAPPORT 1990, 36, est évidemment abandonnée. L'identification des pièces thermales suit, à quelques exceptions, TISSOT 2001, 70-79, qui en a rassemblé et discuté les données (72-74 pour le petit balneum, 74-79 pour le grand), reprises dans URBA I, vol. 1, 132-134 et 173-188.
- 11 L'identification de L 32 comme laconicum, ou étuve sèche, se base sur le fait que le petit balneum paraît peu alimenté en eau, et que de facto, L 32 est une étuve sèche; cette identification reste cependant sujette à caution vu l'absence de vestiges de l'alimentation dans ce secteur; un autre argument est sa fréquence en Gaule dans un type de circulation thermale auquel peut être rattaché le petit balneum d'Orbe (BOUET 1996, 205, cité par Tissot 2001, 74: type «à itinéraire rétrograde à laconicum intermédiaire»). Relevons que selon plusieurs chercheurs, le laconicum, sec, était chauffé par un brasero, alors que le sudatorium, ou étuve humide. l'était par hypocauste (DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE III, 104, note 169).
- 12 RAPPORT 1998-2001, 17 et 35, TISSOT 2001, 75, Vie de palais 2001 80-83, qui voyaient par conséquent la piscine froide L 165 ouverte sur L 171.

- 13 On doit à Jacques Monnier la correction d'interprétation du local 168, compris depuis 1998 comme une citerne alimentant la piscine Bn 829, à l'instar de l'autre citerne des thermes (L 173) contiguë au bassin chauffé L 167. Le local 168 présentait en effet un radier de même type, et un aménagement d'évacuation d'eau formé de deux rangées de tuiles dont l'examen comparatif renvoie de fait, dans plusieurs complexes thermaux, à un aménagement de bain de pieds du frigidarium (URBA I, vol. 1, 176-178). L'identification nouvelle d'un secteur froid composé d'une pièce carrée prolongée par une piscine de même largeur (L 165) concorde davantage avec la configuration habituelle de cette zone à époque antonine; il suffit pour cela d'évoquer les frigidaria des principaux thermes d'Ostie où cet agencement est systématique (thermes du Forum [l XII, 6], de Neptune [ll IV, 2], des Sept Sages [III x, 2-3], du Phare [IV II, 1] et du Nageur [V x, 3]; cf. resp. PAVOLINI 1989, 105-108, 54-56, 133-136 et 197-198, 219-221, POCCARDI 2001, 162 et 169); cette association et son orientation sont également étayées par la position des trois murets d'appui périphériques du bassin Bn 829, aménagés face au frigidarium 168 contre les murs est, nord et ouest du bassin, le mur sud, d'où l'on descend dans l'eau, en étant dépourvu.
- 14 Et non, comme le proposent Tissot 2001, 76, et RAPPORT 1998-2001, 35, un caldarium et un laconicum ou un destrictarium; les pièces, de largeur identique, sont bien des couloirs; de même L 159 ne peut être un apodyte-
- 15 De préférence à un laconicum, du fait de la baignoire humidifiant l'atmosphère, selon ce qui a été dit en note 11; cf. Τιςςοτ 2001, 76 et 77-78, URBA I, vol. 1, 182-183; de même, 179-180 à propos de la création de L 170.
- 16 Un praefurnium extérieur situé au sud de L 161 l'alimentait en chaleur dans un premier temps, avant d'être condamné et remplacé par l'installation d'un bassin dont ne reste que le négatif; URBA I, vol. 1, 183-184.
- 17 Dubois/Paratte 2001, 46-47, fig. 3.3, et 50-51, fig. 9.

première pièce à hypocauste (L 159), le tepidarium, chauffé depuis le local L 174. Les locaux 158 et 169 sont des circulations chauffées<sup>14</sup> – vraisemblablement tiède pour la première, chaude pour la seconde - donnant accès au secteur des caldaria: il s'agit de trois pièces sur hypocauste, deux en enfilade (L 161-162) - dont la première, un plausible sudatorium, paraît avoir été équipée d'une baignoire d'eau chaude contre son mur nord<sup>15</sup> –, la dernière (L 167) autonome et vaste – 7 x 7,50 m –, occupée par une importante piscine d'eau chaude (Bn 871) entourée d'une margelle de 70-80 cm. Dans un second temps, la pièce L 170 a été créée dans le couloir 169 et chauffée de façon individuelle, peut-être comme antichambre du bassin chaud L 167; de même la pièce 162 fut allongée, à moins d'être le résultat de la réunion de deux plus petites pièces 16. Les pièces et circulations chaudes sont alimentées en chaleur par un vaste local central (L 163) réunissant une batterie de quatre, puis cinq praefurnia - dont sans doute une à deux chaudières pour L 161 et L 167 -, alors que les pièces tièdes possèdent chacune leur propre praefurnium, de dimensions plus réduites (Pr 823 en L 174 et Pr 860, extérieur). Un réservoir (Bn 856) occupait une pièce adjacente au local 167 et de même surface (L 173), qui a dû alimenter l'ensemble du complexe.

Située au nord et à l'est de cet ensemble en L, une cour de  $8,50 \times 16,50 \text{ m}$  environ (L 166) a sans doute fonctionné comme palestre. Peut-être l'ensemble des pièces 151-154 lui était-il associé, ouvert sur L 172 à interpréter alors comme portique.

Au sud du grand *balneum*, une aire de service a été explorée sur une surface assez importante; elle est prolongée à l'ouest de ce dernier par une cour de service (L 192) qui permettait en particulier l'accès au local de chauffe L 163 pour l'alimentation en bois des *praefurnia*. Limitée au nord par la grande salle 191 de l'aile septentrionale de B1, elle l'est à l'ouest par l'édifice B7. De nombreuses canalisations en bois y ont été aménagées, dirigées pour plusieurs d'entre elles vers les thermes.

#### 1.1.4. L'édifice B7

Ce bâtiment, indépendant de la demeure du propriétaire, est construit en limite de la pars urbana et constitue la transition entre cette dernière et la pars rustica (pl. 16). Les activités qui s'y déroulaient indiquent que cet édifice accueillait selon toute vraisemblance la maintenance de la pars urbana et devait participer au bon fonctionnement de la pars rustica. Long de 48 à 52 m, large de 19 m, il remplace un édifice plus ancien et regroupe trois secteurs de fonctions différentes. Au nord, le premier tiers du bâtiment est à vocation artisanale, concentrée dans deux locaux, L 203 et L 182, ce dernier de 138 m², équipé d'un grand foyer central; il a livré les témoins de la fabrication d'objets en fer ou en bronze, de travaux d'entretien et de réparation - éléments de char, fragments d'éléments lithiques d'opus sectile - mais aussi de production textile, au travers de nombreux pesons de métier à tisser. Le centre du bâtiment comprend douze à quinze petites pièces organisées autour d'une cour centrale (L 188); il comprenait peut-être une cuisine (L 190) flanquée d'une resserre (L 210), et des installations de chauffage au sud. Le dernier tiers, séparé du reste de l'édifice par une cour allongée (L 194) bordée d'un portique (?) est vouée à l'habitat, avec deux pièces à terrazzo assez spacieuses et cinq pièces chauffées par hypocauste. Des portiques ou des couloirs l'entourent au sud et à l'est (L 184 et 193).

#### 1.1.5. Le bâtiment B6

Entre les corps principal B4 et méridional B1, un petit édifice est construit au cours du III<sup>e</sup> s., dans l'alignement de la galerie occidentale de B4. Bâti à l'extérieur de la cour 17, il en utilise le mur de fermeture comme façade orientale, doublée dans la cour d'un couloir (L 112/130). Cet édifice est constitué d'un alignement de six pièces de 12 m² chacune, ouvertes sur le couloir et dotées de sols rudimentaires et, pour trois d'entre elles, de foyers. Il doit probablement s'agir de logements de personnel, comme cela semble avoir été le cas sous une forme similaire, au II<sup>e</sup> s., sur un site voisin, dans la *pars urbana* septentrionale de la *villa* d'Yvonand-Mordagne<sup>17</sup>.

# 1.2. Les remaniements et travaux de modification

onçue dès l'origine sur une grande étendue articulant de façon unitaire divers védifices, la pars urbana a été construite d'un jet dont la durée reste sujette à discussion. Elle n'a subi, dans son ensemble, que très peu de modifications de son plan initial, modifications que l'on peut répartir en trois catégories. Il peut s'agir de repentirs et d'adaptations décidées par les bâtisseurs en cours de chantier, ou de modifications demandées par le commanditaire au fur et à mesure de l'avancement de la construction: le cas est connu par les sources antiques elles-mêmes, avec par exemple les visites de Cicéron aux chantiers de la villa de son frère ou de l'une des siennes, durant lesquelles il apporte des modifications à certaines pièces, fait déplacer des infrastructures ou refaire des finitions qui lui déplaisent ou dont l'exécution l'insatisfait<sup>18</sup>. Il peut aussi s'agir, en cours d'occupation, de modifications mineures réalisées en fonction de l'utilisation des locaux, ou de nouvelles nécessités. Cette dernière raison amène à la troisième catégorie, semblable mais plus radicale, et à la période postérieure au floruit de l'établissement, dès la seconde moitié du IIIe s.: l'abandon progressif ou partiel de certains édifices, la concentration de la vie et des activités autour de tels autres conduisent à démolir des structures inutiles, modifier les espaces et les circulations, récupérer peut-être déjà certains matériaux de construction. Cette phase est très difficile à cerner, et l'occupation «tardive» de la pars urbana semble s'étendre tout au plus jusqu'au Ve s. de notre ère 19. Le démantèlement systématique des bâtiments et la récupération de leurs pierres semble effective dès le haut Moven Âge.

Nous ne présenterons ici que les remaniements qui ont modifié la conception d'origine du projet architectural, avec une incidence sur le plan de la *pars urbana*, et ceux qui l'ont eue sur la décoration ou la répartition des enduits abattus. Pour les autres, nous renvoyons aux rapports de fouilles et à URBA I (vol. 1, 138-145).

La plus manifeste est intervenue en cours de chantier, lors de la construction du corps principal de B4. Son résultat est patent, qui montre en plan le corps d'habitat s'écartant de l'organisation orthogonale des péristyles et de la façade orientale de la pars urbana. Cette anomalie d'implantation de l'édifice reproduit l'orientation de la villa du milieu du Ier s. de notre ère. Des raisons inconnues (effondrement partiel d'un mur porteur?) ont visiblement nécessité la modification du plan orthogonal projeté au profit d'un alignement de ce corps sur les vestiges antérieurs, amenant à l'abandon ou l'abattage de plusieurs murs en cours de construction sinon déjà édifiés. Dans les portiques 65 et 95 en effet a été retrouvé un mur arasé et partiellement récupéré (M 440), d'orientation orthogonale par rapport au reste de B4 (pl. 8); ce mur recoupe les vestiges arasés de la première villa, mais il est scellé par les remblais des portiques 65 et 95<sup>20</sup>. Lui correspond, dans le portique perpendiculaire 7 du péristyle nord, une amorce de maçonnerie saillant du mur 260, dans le prolongement du mur 257 délimitant le couloir 87. De même, un mur retrouvé sous le terrazzo de L 66 (M 373), reconnu comme abandonné en cours de construction, lui est parallèle à distance de 9 m à l'ouest, dans le prolongement de M 258 délimitant L 75<sup>21</sup>. Ces trois murs abandonnés démontrent bien comment le problème qui se présentait a été résolu, en pivotant l'édifice et ses portiques de quelques degrés. J. Monnier, à qui l'on doit l'analyse de cette modification majeure du plan, souligne les conséquences qu'elle a eues sur l'organisation des corps d'édifices et des locaux (URBA I, vol. 1, 144-145): initialement, le local 67 de l'aile septentrionale devait appartenir au corps principal et le prolonger, permettant à l'aile de venir s'y appuyer, comme au sud et selon une disposition habituelle (fig. 4a et b); de même le couloir 87 devait se situer dans le prolongement du portique 65; ce désaxement entraîna aussi la création du local 75 à l'extrémité de l'aile, allongée au détriment du corps principal réduit d'autant. Ajoutons qu'il explique aussi la forme légèrement trapézoïdale et les dimensions des cours à triportique, qui absorbent cette adaptation<sup>22</sup>. En outre, un ensemble pictural retrouvé mêlé au comblement du mur 440 dans le péristyle sud montre une étroite parenté avec la décoration de ce dernier; s'il faut l'attribuer au mur 440, ceci indiquerait que la modification du corps principal a été tardive, les peintres travaillant déjà son ornementation extérieure; il semble plus plausible - dans

- 18 La lettre à son frère 145 de l'édition Belles-lettres reste sur ce point un morceau d'anthologie que nous ne résistons pas à l'envie de reproduire ici (Cic. Epistulae ad Quintum fratrem III, 1): «Dans le Manilianum, j'ai trouvé un Diphile qui se surpasse lui-même en lenteur. Malaré tout, il ne lui reste plus à finir que les bains, la promenade et la volière. La villa m'a beaucoup plu, parce que le portique avec son pavement a tout à fait grand air: je ne m'en suis aperçu que cette fois-ci, maintenant que le portique est entièrement ouvert et que les colonnes ont été polies. Toute la question - et j'y veillerai - c'est que l'enduit soit joli. L'exécution des pavements me paraît bonne. Il y a certains plafonds voûtés qui ne m'ont pas plu et que j'ai fait modifier. Pour l'endroit du portique où tu écris, me dit-on, de faire un petit atrium, je l'aime mieux tel qu'il est. (...) Cet endroit du portique tiendra lieu d'un bon cabinet voûté ou d'une excellente chambre d'été. Si toutefois tu es d'un autre avis, fais-le-moi savoir au plus tôt. Dans les bains, j'ai fait avancer l'étuve sèche dans l'autre angle de l'apodyterium, parce que, comme elle était placée, son calorifère, qui produit une vive chaleur, se trouvait sous les chambres de repos. Mais j'ai vivement approuvé qu'il y eût une chambre un peu grande, et une seconde pour l'hiver, parce qu'elles sont de belles proportions et bien placées, sur un des côtés de la promenade, celui qui est le plus proche des bains. Diphile avait placé des colonnes qui n'étaient ni droites ni bien alignées; il les abattra: cela lui apprendra à se servir une autre fois du fil à plomb et du cordeau.»
  - Un élément intéressant ressort chez Cicéron, c'est l'impression d'ensemble et l'image en trois dimensions qu'il acquiert de la villa en cours de travaux par rapport à un plan en deux dimensions, qui semblait lui rester assez abstrait, comme en témoigne aussi la lettre ad Quintum fratrem II, 5 (lettre 105 de l'édition Belles-Lettres).
- 19 URBA I, vol. 1, 350, 353-358.
- 20 Le mur avait été compris comme appartenant à un état intermédiaire entre le l<sup>er</sup> et la seconde moitié du ll<sup>e</sup> s. (RAPPORT 1993-1995, 28).
- 21 URBA I, vol. 1, 144.
- 22 Le portique le moins touché, L 13, présente une largeur de 38 m, et la largeur des deux cours contre la façade de L 9 est de 40 m env.; elle gagne 1 m du côté du corps principal, et le portique 7 atteint aussi 41 m de longueur. À noter que dans le portique 11, sous M 61, un mur (M 417) perpendiculaire à M 440 et à la galerie 9 pourrait faire aussi partie des maçonneries abandonnées.

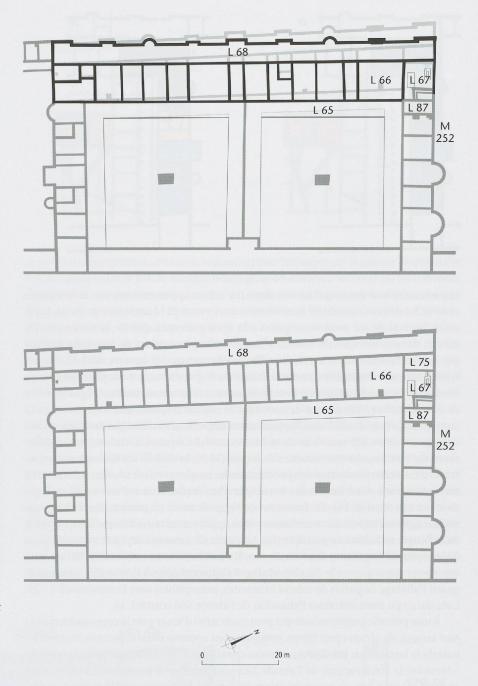


Fig. 4a-b

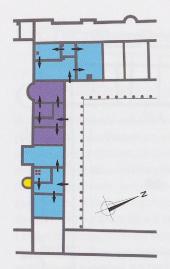
- a) Projet théorique initial du bâtiment principal B4. Éch.: 1:1000.
- b) Construction effectivement réalisée après réorientation divergente du corps d'édifice. Éch.: 1:1000.

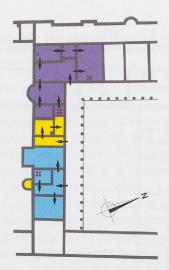
le cas d'un chantier de construction évoluant par étapes d'est en ouest – qu'il ait revêtu un autre mur de ce péristyle, par exemple M 53 ou M 61 dans les portiques 13 ou 11, et ait été supprimé dans le cas du ré-agencement des péristyles (cf. chap. 3.2.5 et 7.1.7.2).

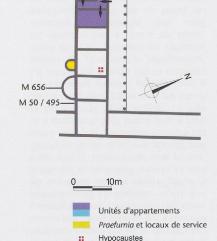
Une autre modification importante du projet concerne les appartements privés. Quatre unités de conception identique (**fig. 3**), comportant quatre pièces selon le modèle de l'appartement L 105-108, étaient initialement prévues, l'une dans le péristyle nord, trois dans le péristyle sud, à raison d'un logement à l'extrémité méridionale du corps principal et deux dans l'aile perpendiculaire<sup>23</sup>. En cours de travaux toutefois, les deux appartements situés à l'angle sud ouest du péristyle ont été réunis en un seul de sept pièces dont une chauffée (L 119), ce qui explique les anomalies planimétriques de ce secteur (**fig. 5a-b**); un récent sondage dans le pavillon II abritant la mosaïque du Labyrinthe, effectué suite à la dépose de la mosaïque pour restauration, a confirmé et explicité les modifications entrevues à l'extérieur en 1994<sup>24</sup>: la superficie des pièces 116-119, 125, 133 correspond en effet à une unité de logement, et a été partiellement édifiée comme telle avec les pièces 116 et 117; le mur oriental de cette dernière montre cependant le négatif d'un seuil probablement posé puis retiré,

<sup>23</sup> Le modèle retenu d'un appartement au plan standard exclut diverses hypothèses avancées à propos de la répartition de l'espace entre L 121 et L 123 dans l'appartement sud (RAP-PORT 1993-1995, 51, 54-56).

<sup>24</sup> Ibidem.







appartenant à la porte qui ouvre, dans les autres appartements, sur le vestibule; celle-ci fut donc ici comblée, le cubiculum conservant par contre son accès sur L 116 dont l'arrachage du seuil correspond à la zone endommagée de la mosaïque. De même, dans le tronçon du vestibule menant à la pièce droite (L 116) a été aménagée une minuscule pièce, L 119, chauffée par hypocauste et ouverte sur L 117 ou sur L 116. Le reste du vestibule comme la moitié de l'espace revenant à la pièce gauche du modèle ont été redistribués en locaux de service, dont un accueillant le praefurnium de L 119 (L 125 et 133); ils sont desservis par le couloir 118, donnant accès à la cour 17 comme au péristyle sud. Dans l'appartement adjacent, l'installation de l'hypocauste dans le cubiculum 121 semble avoir aussi nécessité des reprises sur le bâti, particulièrement visibles dans les maçonneries de façade (M 50, M 495)<sup>25</sup>. On se demandera toutefois si ces redistributions perceptibles dans les maçonneries et sous les sols de L 123 surtout ne sont pas à mettre sur le compte d'un déplacement d'une unité de logement en fonction de l'agrandissement de l'appartement angulaire: l'hypothèse que nous suggérons ici voit alors seulement deux appartements modèle prévus à l'origine dans l'angle sud-ouest du péristyle (fig. 6); l'agrandissement à sept pièces décidé pour l'appartement angulaire, dont on a vu qu'il modifiait des structures déjà bâties, a pu avoir pour conséquence le décalage de l'unité adjacente plus à l'est et d'autant, impliquant l'abatage de parois de refend existantes, perceptibles sous le terrazzo de L 123. Cela aurait pu aussi entraîner l'abandon de l'abside 656 contre L 14.

À une période indéterminée qui peut avoir suivi d'assez près la construction de la *pars urbana*, de sérieux problèmes statiques sont apparus dans la portion septentrionale de la terrasse, au passage du ruisseau canalisé par l'égout 80 (**pl. 9**): ils ont rendu nécessaire la construction de l'abside 225 pour contrer la poussée du terrain à cet endroit et, peut-être, la reconstruction de certains locaux du pavillon nord, massivement fondés; des enduits peints attribuables à l'état antonin de la *villa* et pouvant provenir de ces pièces ont en outre été retrouvés dans les remblais d'implantation du doublement oriental du mur de soutènement 38 de la terrasse, qui a pu être établi à cette occasion<sup>26</sup>.

Les dernières modifications à mentionner, peut-être les plus lourdes qui aient été observées dans la *pars urbana*, sont clairement postérieures à son édification. Elle concernent la salle 191 et la galerie 16, ainsi que, peut-être par répercussion, L 24 et L 18. Cette intervention «tardive» consiste dans la modification et la redistribution des espaces à l'extrémité de la galerie, par la création de trois locaux, L 124, 164 et 178<sup>27</sup>. Le local 191 fut divisé en deux parties asymétriques, L 164 sur sa portion sud-est, de 17 m², et L 178, de 57 m², sur le reste de la surface initiale (fig. 7a-b et pl. 13); le mur qui les sépare (M 921) se prolonge dans la galerie 16 (M 538) pour définir un espace d'environ 31 m², L 124. Au même moment ou ultérieurement est installée, traversant L 164 et L 16, une importante canalisation s'écoulant dans la cour 17, indice de modifications de la gestion de l'eau dans les thermes voisins. Si cette réorganisation interne ne semble pas affecter, de prime abord, l'aspect général du secteur, le rehaussement des sols dans les nouveaux locaux 164 et 178 révèle toutefois que ces transformations

Fig. 5a-b

Modification des unités d'appartement dans l'aile sud. Éch.: 1:1000.

- a) conception initiale avec trois logements.
- suppression d'une unité et extension de l'appartement occidental.

Fig. 6

Autre conception initiale possible de l'aile sud et des appartements. Éch.: 1:1000.

- 25 Cf. notes précédentes.
- 26 URBA I, vol. 1, 146-147, RAPPORT 1990, 16 («ce ruisseau, à hauteur de la butte morainique, quitte un fond stable pour se jeter dans les graviers, provoquant de graves instabilités de terrain») et 23.
- 27 URBA I, vol. 1, 172-173. La qualification de «tardive» reste relative, dans la mesure où le mobilier retrouvé par exemple dans le remblai d'installation du sol de L 178 invite à situer cette intervention au plus tôt à la fin du II<sup>e</sup> s. ou dans le courant du III<sup>e</sup> s. (*ibidem*, chap. 7, 101).

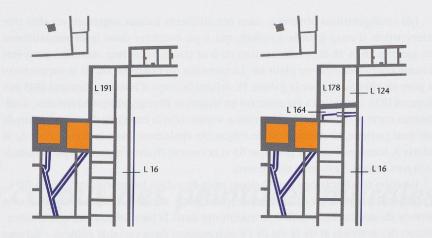


Fig. 7 a-b

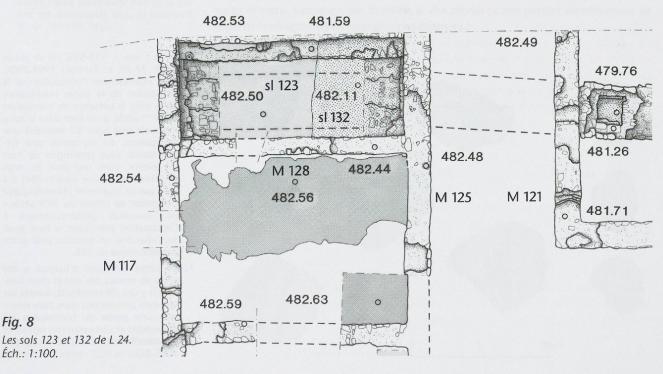
Fig. 8

Éch.: 1:100.

Les deux états du couloir 16 et de la salle 191;

- a) dans leur disposition intiale.
- b) après la création des locaux 164, 178 et 124 . Éch.: 1:1000.
- 28 Il s'agit d'une couche d'argile fréquemment observée dans les galeries, interprétée comme lit de pose des dallages présumés.
- 29 RAPPORT 1987, 36, URBA I, vol. 1, 170, fig. 157.
- 30 L'hypothèse que le local, situé au-dessus de l'égout principal de la villa, st 58, ait pu être une latrine, ne peut être retenue, aucune ouverture ne donnant sur cette canalisation; la présence de vestiges d'une cloison ou d'un plancher de bois clouée contre le terrazzo - les têtes de clous correspondant à des éléments calcinés encastrés dans le mur perpendiculaire - a fait poser avec précaution celle d'un réduit sur vide sanitaire (RAPPORT 1988-1989, 34-35). L'hypothèse de voir dans ce local un couloir, par analogie de largeur avec L 154, comme proposé dans URBA I, vol. 1, 140, ne semble pas valide non plus, tant dans le cadre de l'organisation générale des circulations que par les agencements de sols ici en question.

se sont accompagnées du démantèlement du mur 920 séparant la galerie 16 de la salle 191, devenue le local 178: le remblai hétérogène du nouveau terrazzo (Sl 908) installé dans ce local contenait en effet quantité de fragments du décor à fonds blancs et jaunes de la galerie appliqué sur M 920; une partie des enduits était aussi tassée sur l'arase de ce mur (cf. chap. 7.10.1). Dans la galerie elle-même comme en L 124, la démolition du décor reposait sur le niveau de sol récupéré<sup>28</sup>, - partiellement scellée par un niveau d'argile constituant un sol en terre battue secondaire, installé vraisemblablement après démantèlement du couloir<sup>29</sup>. En raison de leurs sols différents, la relation entre L 178 et L 124 reste totalement inconnue. Dans la même aile de B1, L 24 offre aussi une situation évoluée, caractérisée par l'existence, ou la co-existence, de deux sols de nature différente (pl. 12 et fig. 8); l'un est un terrazzo (st. 123) long de 3,50 m couvrant la portion sud du local; les 2,10 m restant au nord présentent un sol de mortier de tuileau (st. 132) établi sur radier de boulets, 25 cm en contrebas, et limité par une structure en bois. La fonction de cet aménagement échappe totalement<sup>30</sup>. Toujours est-il que l'installation du terrazzo a nécessité la pose d'un remblai dans lequel ont été retrouvés des fragments du décor de la galerie voisine L 18. On relèvera que le sol de mortier st. 132 est scellé par le terrazzo, qui peut constituer une réduction de la surface de l'agencement initial du local. La situation des enduits en remblai ne peut d'autre part que renvoyer à une modification profonde du secteur, sans doute la suppression de la galerie 18, dans la foulée de celle de la galerie 16.



Les configurations observées dans ces différents locaux suggèrent en effet une intervention d'assez grande ampleur, qui a pu consister dans le démantèlement des galeries 16 et 18 et la bonification de leur tracés, voire leur maintien peut-être comme cheminements en plein air. La question du maintien ou de la suppression se pose en effet aussi pour la galerie 18, reliant le corps d'habitat principal (B4) aux thermes (B1). Son décor a été retrouvé en situation stratigraphique incertaine, à michemin entre le remblai et la démolition versée dans la tranchée de récupération de son mur porteur. La découverte de fragments également dans la démolition de la galerie 9, mais aussi dans le portique 65 et la cuisine 76 dans la partie septentrionale de la *pars urbana*, va dans le même sens.

Pareilles modifications sont à situer peut-être dans la seconde moitié du IIIe s., correspondant pour la villa comme pour bien d'autres établissements à une période de déclin. Elle semble se manifester dans la pars urbana par une concentration des activités et de la vie de l'établissement dans certains édifices - surtout dans la partie sud, autour de B1 et B7<sup>31</sup> – nécessitant une réorganisation complète des locaux, voire l'abandon ou la modification de certains bâtiments. Cette phase semble s'être déroulée en plusieurs étapes, la première - la division de la salle 191 et la pose d'un nouveau terrazzo dans le local 178 - intervenant vraisemblablement dans le courant du IIIe s., d'après le mobilier. Le démantèlement plausible des galeries 16 et 18, voire d'autres encore - galerie 9 et portiques -, a pu être effectif ultérieurement. Un processus similaire, toutefois plus radical et daté de la seconde moitié du IVe s., a été observé dans la pars urbana de la villa d'Yvonand-Mordagne: suite à un incendie, l'habitat a été complètement repensé sous forme de plusieurs édifices d'étendue restreinte indépendants les uns des autres; pour leur construction, les membres architecturaux d'apparat, comme le péristyle, ont été abattu et leurs matériaux récupérés et débités. Il n'en demeure pas moins que les circulations anciennes principales sont restées fonctionnelles dans leur tracé et influencent encore le parcellaire actuel<sup>32</sup>.

- 31 URBA I, vol. 1, 353-355, Vie de palais 2001, 27-28, et RAPPORT 1998-2001, 103: «Concernant l'occupation et la démolition de la partie méridionale de la villa, la présence de marqueurs du IVème siècle, aussi bien dans la zone thermale que dans B7 attestent une occupation, ou du moins une fréquentation plus prolongée de tout ce secteur, alors que tout le corps principal de la pars urbana (B4) n'a livré aucun argument chronologique postérieur au milieu du IIIème siècle.» B6, construit postérieurement à l'occupation principale, a livré pour son abandon un terminus post quem numismatique de 388.
- 32 Le corps principal d'habitat a été arasé au niveau des sols et deux bâtiments y ont été construits, fondés sur les murs précédents; dans l'aile orientale, une partie du bâtiment a été consolidée et son extension restreinte (Dubois/Paratte 2001, 46-47, fig. 3.5, et 55-56).